Niveau(x) d'enseignement: 8 Numéro EDUQ : 8370799
Centre d'intérêt: 320

La Rémunération des professeurs/chercheurs des universités du Québec, 1972-73 à 1980/81 / [Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires]. -- Québec : La Direction, 1983.
15 p. ; 28 cm. -- (Bulletin statistique / Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires du Québec ; 83.05)

Code: 37-7715.

Cote Dewey: / Cote LC: /

Descripteur(s): *Personnel enseignant *Salaire de l'enseignant *Statistiques *Universitaire (Niveau)

Les données sur la rémunération du personnel enseignant des universités sont examinées en fonction des facteurs suivants: le plus haut diplôme obtenu, le rang académique, le secteur disciplinaire et le sexe. Elles sont fournies par université (y compris les diverses constituantes de l'Université du Québec) pour l'ensemble des universités anglophones et francophones ainsi que pour l'ensemble du réseau. Le document présente les données de l'année 1980-1981 et les situe dans une perspective évolutive (données de 1972-1973).

La rémunération moyenne de base de l'enseignant est passée de 15374$ en 1972-1973 à 38039$ en 1980-1981 pour un accroissement annuel de 12%. Selon le rang académique, en 1980-1981, la rémunération était la suivante: 25547$ pour les chargés d'enseignement, 31196$ pour les professeurs adjoints, 38678$ pour les professeurs agrégés et 47621$ pour les professeurs titulaires. La rémunération moyenne de base, entre 1972-1973 et 1980-1981, est passée de 15696$ à 38912$ pour les hommes et de 13348$ à 33472$ pour les femmes.

Type de document: s
Auteur de l'analyse: ar

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires

E D U Q 8370799

Bulletin statistique 83-05
Août 1983

LA RÉMUNÉRATION DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC, 1972-73 À 1980-81

E D U Q 8370795

Bulletin statistique 83-05
Août 1983

LA RÉMUNÉRATION DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC, 1972-73 À 1980-81

SOMMAIRE

		PAGE
1.	La situation générale	1
2.	Le plus haut diplôme obtenu	3
3.	Le rang académique	4
4.	Le secteur disciplinaire	5
5.	Le sexe	7

Ministère de l'Éducation
Direction générale de l'enseignement
et de la recherche universitaires
Direction de la planification
et du développement
1035, De La Chevrotière
Édifice «G», 20e étage
QUÉBEC (Québec)
G1R 5A5

LA REMUNERATION DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITES DU QUEBEC, 1972-73 A 1980-81 (1)

1. La situation générale (tableau 1)

. Entre la période 1972-73 à 1980-81, la rémunération moyenne de base d'un professeur/chercheur des universités du Québec a augmenté de presque une fois et demi, passant de 15 374 $ à 38 039 $. Cette augmentation équivaut à une croissance annuelle moyenne de 12,0%.

. En 1972-73, la différence entre la rémunération moyenne la plus élevée (à l'Ecole nationale d'administration publique) et la moins élevée (au Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois) des institutions était de 4 962 $; en 1980-81, de 10 059 $ (42 868 $ à Polytechnique et 32 809 $ au Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois). L'écart est demeuré à peu près le même, en termes relatifs, pendant la période.

. En 1972-73, les rémunérations les plus élevées se retrouvaient à l'Ecole nationale d'administration publique (16 838 $), à l'Ecole Polytechnique (16 568 $) et à l'Université McGill (16 172 $). En 1980-81, c'est à l'Ecole Polytechnique (42 868 $), à l'Ecole nationale d'administration publique (40 672 $) et à l'Institut national de la recherche scientifique (39 865 $) qu'on les retrouve.

. Les augmentations annuelles moyennes les plus importantes pendant la période considérée ont eu lieu à l'Institut national de la recherche scientifique (14,1%), au Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois (13,5%), et à l'Université du Québec à Rimouski (13,5%); les augmentations les plus faibles à l'Université McGill (11,0%) et à l'Université de Sherbrooke (11,5%).

---

(1): Voir à la page 8 la note méthodologique donnant les définitions de base.

. Les écarts entre les moyennes de rémunération des établissements ne sont pas qu'une différence pure de rémunération, mais comportent aussi des différences dues à des facteurs structurels tels que l'âge, la discipline, le rang académique, l'expérience, etc ... Les écarts entre les salaires moyens de chacune des universités par rapport à la moyenne du réseau ont diminué pendant la période: l'écart moyen qui était de 7,8% en 1972-73 était tombé à 4,9% en 1980-81. Une analyse plus poussée révélerait que plusieurs facteurs sont responsables à des degrés divers des différences; on en retrouvera certains éléments dans le rapport à paraître sur la Caractérisation des masses salariales (CMS) du personnel professionnel enseignant et non-enseignant des universités du Québec, 1980-81.

2. Le plus haut diplôme obtenu (tableau 2)

. La rémunéraiton moyenne selon le plus haut diplôme obtenu, varie beaucoup entre les institutions en 1980-81. Pour les détenteurs de diplômes de 1er cycle, la moyenne du réseau est de 35 804 $ avec un minimum de 30 968 $ au Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois et un maximum de 45 266 $ à l'Ecole Polytechnique. Pour les détenteurs de diplômes de 2ième cycle, la moyenne du réseau se situe à 34 975 $ avec un minimum de 32 082 $ à l'Université du Québec à Rimouski et un maximum de 47 650 $ à l'Institut Armand-Frappier. Pour les détenteurs de diplômes de 3ième cycle, la moyenne du réseau se situe à 40 267 $ avec un minimum à la Télé-université de 34 660 $ et un maximum de 43 746 $ à l'Ecole nationale d'administration publique.

. On observe que des professeurs ayant un diplôme de 1er cycle ont une rémunération moyenne plus élevée que ceux de 2ième cycle; il en est de même, cependant à un degré beaucoup moins important, des professeurs ayant un diplôme de 2ième cycle par rapport à ceux de 3ième cycle et ceux de 1er cycle par rapport à ceux de 3ième cycle. La rémunération ne varie donc pas toujours avec le niveau du diplôme; l'expérience qui souvent n'est pas liée au diplôme peut expliquer cette situation.

3. Le rang académique (tableau 3)

. La progression du professeur/chercheur dans les rangs académiques se reflète par des rémunérations de base moyenne plus élevées. Un chargé d'enseignement gagne en moyenne en 1980-81 un montant de 25 547 $, un adjoint 31 196 $, un agrégé 38 678 $ et un titulaire 47 621 $.

. Il faut noter également que pour chacun des rangs académiques, on observe des écarts dans la rémunération de base moyenne par institution; ils sont cependant moins prononcées que dans le cas du plus haut diplôme obtenu. Ainsi, pour un chargé d'enseignement, la rémunération varie d'un minimum de 19 110 $ à l'Université Bishop's à un maximum de 28 598 $ à l'Université du Québec à Montréal. Il en est ainsi pour les autres rangs, l'écart entre la rémunération moyenne la plus basse et la plus haute se situant à 18,5% pour les agrégés, 22,7% pour les titulaires et 31,5% pour les adjoints; à noter que ce sont des universités différentes dans chaque cas qui ont les rémunérations moyennes les plus élevées ou les plus basses.

4. Le secteur disciplinaire (tableau 4)

. Ce sont les professeurs/chercheurs oeuvrant dans le secteur des sciences pures qui ont en 1980-81 la rémunération de base moyenne la plus élevée, soit 40 459 $. Parmi ce groupe, ceux qui oeuvrent à l'Ecole Polytechnique, ont des rémunérations supérieures à cette moyenne, soit 44 901 $, tandis qu'elle est de 34 851 $ au Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois.

. Les professeurs/chercheurs du groupe médical des sciences de la santé reçoivent la deuxième rémunération moyenne en importance (40 106 $). C'est à l'Institut national de la recherche scientifique que les professeurs/chercheurs de ce groupe sont les mieux rémunérés, 44 886 $; pour les professeurs de ce secteur à l'Université McGill, la rémunération moyenne se situe à 35 380 $.

. Les professeurs/chercheurs du groupe des sciences appliquées suivent de très près ceux des sciences pures avec une rémunération moyenne de 39 292 $. L'Ecole Polytechnique et l'Ecole nationale d'administration publique se situent nettement au-dessus de la moyenne du réseau avec 42 651 $ et 41 751 $ respectivement et l'Université du Québec à Rimouski le plus au-dessous avec 31 987 $.

. Le secteur des lettres vient au quatrième rang avec une rémunération moyenne de 38 316 $. L'Université Concordia se situe assez loin au-dessus de cette moyenne avec 40 386 $ et l'Université Bishop's assez en-dessous avec 34 496 $.

. Vient en cinquième place le secteur des sciences humaines avec une rémunération moyenne de 37 640 $. l'Institut national de la recherche scientifique et l'Ecole nationale d'administration publique sont nettement au-dessus de la moyenne du réseau avec des rémunérations moyennes de 41 467 $ et 40 339 $ respectivement, tandis que la Centre d'études universitaires de l'Ouest québécois et la Télé-université se situent au-dessous avec des rémunérations moyennes de 33 554 $ et 34 660 $ respectivement.

. Le secteur administration vient ensuite; la rémunération moyenne se situe à 35 969 $ pour le réseau. C'est à l'Ecole nationale d'administration publique, à McGill et à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales que se versent les rémunérations moyennes les plus élevées (40 639 $, 39 486 $ et 38 119 $ respectivement).

. Le secteur des sciences de l'éducation tient la septième place; la rémunération moyenne s'établit à 34 629 $ avec une moyenne institutionnelle aussi élevée que 47 648 $ à l'Institut national de la recherche scientifique. Les autres institutions se situent assez près de la moyenne du réseau.

. Les arts suivent de près avec 34 495 $. L'Université Laval, l'Université du Québec à Trois-Rivières et l'Université du Québec à Montréal se situent nettement au-dessus de cette moyenne (36 820 $, 36 979 $ et 007 $ respectivement).

. Les professeurs/chercheurs du groupe paramédical des sciences de la santé viennent en dernier lieu avec une rémunération de base moyenne de 32 132 $. Toutes les institutions gravitent assez près autour de cette moyenne, sauf l'Université du Québec à Rimouski (22 465 $) et Concordia (28 117 $).

5. Le sexe (tableau 5)

. Le salaire des professeurs/chercheurs du sexe féminin du réseau universitaire québécois s'est maintenu à 0,86 de celui des hommes pendant la période. Cependant le salaire des femmes a fait un bond important à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales (de 0,64 à 0,84) tandis qu'on notait des baisses considérables au Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois (de 1,22 à 0,92) et à l'Institut national de la recherche scientifique (de 1,14 à 0,86).

Ce phénomène s'explique en grande partie par la différence dans la répartition des hommes et des femmes selon le rang académique. En effet, les femmes sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses dans les rangs académiques inférieurs (chargés d'enseignement et adjoints), 52% contre 29% pour les hommes. On observe par ailleurs que le salaire moyen des hommes et des femmes pour un même rang académique est presque identique. Cette concentration des femmes dans les premiers rangs académiques pourrait à son tour s'expliquer par le fait que les femmes se sont engagées dans certaines carrières qu'à une époque assez récente. Il faut noter également qu'un pourcentage beaucoup plus faible de femmes détient un diplôme de 3ième cycle (32% comparativemment à 62% pour les hommes).

. Au niveau des établissements, on observait des comportements différents dans la rémunération selon le sexe: la rémunération moyenne des femmes se rapprochait davantage de celle des hommes en 1980-81 dans les établissements suivants: Télé-université (1,07), l'Université du Québec à Chicoutimi (0,96), l'Institut Armand-Frappier (0,95) et l'Université du Québec à Montréal (0,94). Elle était un peu plus faible que pour l'ensemble du réseau dans les universités Bishop's (0,79), Montréal (0,82) et McGill (0,84). La différence dans la structure des programmes académiques (existence de facultés de médecine et de génie dans certains établissements seulement, etc ...) apparaît comme la cause principale de ces écarts.

. La rémunération annuelle des femmes a augmenté entre 1972-73 et 1980-81 plus rapidement que celles des hommes à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales (15,5% par rapport à 11,8%), à l'Université Laval (12,8% par rapport à 12,0%), à l'Université de Montréal (12,7% par rapport à 12,2%) à l'Université Concordia (13,1% par rapport à 12,2%) et à l'Université Bishop's (12,6% comparativement à 12,1%). Pour les autres universités, on observe une diminution.

Note méthodologique

Dans l'exposé et les tableaux du présent document, il s'agit de la rémunération annuelle de base des professeurs/chercheurs. Elle est définie comme "le traitement annuel tel que défini dans les conventions collectives ou dans les contrats d'embauche du personnel professionnel". Cette rémunération exclut: les rémunérations en sus pour des tâches additionnelles (enseignement non prévu dans une tâche normale, tâches administratives ...) et les montants forfaitaires découlant de l'indexation au coût de la vie. Ces données sur les rémunérations demeurent provisoires; au moment où elles ont été recueillies, certaines conventions collectives étaient encore au stage des négociations.

Il s'agit du nombre total de professeurs/chercheurs engagés à plein temps (y compris ceux qui étaient en congé d'études et en congé sabbatique) ayant été à l'emploi des établissements. Ce mode de calcul ne tient pas compte du nombre de mois travaillés et peut comptabiliser plus d'une fois le même individu si celui-ci a changé d'unité administrative (faculté ou département) ou de statut d'emploi au cours de l'année observée.

Note

Dans quelque temps, la Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires (DGERU) rendra public son Rapport sur la Caractérisation des masses salariales (CMS) du personnel professionnel enseignant et non-enseignant des universités du Québec, 1980-81. Ce rapport présentera plus en détail une analyse du personnel professionnel des universités du Québec de même que son évolution depuis ces dernières années.

Le lecteur plus particulièrement intéressé à obtenir des données additionnelles est prié de contacter messieurs Gaston Barrette ou Marc Caron (418) 643-7923 de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires, ministère de l'Education, 1035 De La Chevrotière, Edifice "G", 20ième étage, QUEBEC QC, G1R 5A5.

TABLEAU 1

REMUNERATION ANNUELLE DE BASE MOYENNE DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITES DU QUEBEC, 1972-73 ET 1980-81

UNIVERSITE, ECOLE CONSTITUANTE	1972-73			1980-81			VARIATION (%) ANNUELLE DE LA REMUNERAITON (1)
	Nombre	Rémunération ($)	Ecart par rapport au réseau (%)	Nombre	Rémunération ($)	Ecart par rapport au réseau (%)	
Laval	1 124	15 742	2,4	1 516	39 304	3,3	12,1
Montréal	1 112	15 509	0,9	1 426	33 976	2,5	12,2
H.E.C.	70	15 644	1,8	116	37 987	- 0,1	11,7
Polytechnique	163	16 568	7,8	187	42 868	12,7	12,6
du Québec							
Chicoutimi	115	13 317	- 13,4	142	35 204	- 7,5	12,9
Montréal	324	14 415	- 6,2	371	36 269	- 4,7	12,2
Rimouski	70	12 296	- 20,0	120	33 816	- 11,1	13,5
Trois-Rivières	170	14 356	- 6,6	270	36 698	- 3,5	12,4
CEUOQ	21	11 876	- 22,8	113	32 809	- 13,7	13,5
ENAP	10	16 838	9,5	21	40 672	6,9	11,7
ETS	-	-	-	23	37 466	- 1,5	-
IAF	-	-	-	29	38 708	1,8	-
INRS	65	13 863	- 9,9	65	39 865	4,8	14,1
Télé-université	-	-	-	3	35 491	- 6,7	-
Total	775	14 008	- 8,9	1 157	36 010	- 5,3	12,5
Sherbrooke	504	15 090	- 1,8	580	38 087	0,1	11,5
Universités francophones	3 748	15 236	- 0,9	4 982	38 407	1,0	12,3
Concordia	515	14 570	- 5,2	609	36 894	- 3,0	12,3
Bishop's	61	14 888	- 3,2	72	37 081	- 2,5	12,1
McGill	1 209	16 172	5,2	1 346	37 248	- 2,1	11,0
Universités anglophones	1 785	15 666	1,9	2 027	37 136	- 2,4	11,4
Total réseau	5 533	15 374	-	7 009	38 039	-	12,0

(1): La variation annuelle moyenne est calculée de la façon suivante: Variation $= \sqrt[N]{\frac{Tm}{To}} - 1$, où:

N est égal au nombre d'années - 1, Tm la rémunération de la dernière année (1980-81) et To la rémunération de la première année (1972-73).

TABLEAU 2

REMUNERATION ANNUELLE DE BASE MOYENNE DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITES DU QUEBEC SELON LE PLUS HAUT DIPLOME OBTENU, 1980-81

UNIVERSITE, ECOLE CONSTITUANTE	1er CYCLE	2ième CYCLE	3ième CYCLE	TOTAL	DIFFERENCE (%) 2ième - 1er	3ième - 2ième	3ième - 1er
Laval	38 695	37 508	40 357	39 304	- 3,1	7,6	4,3
Montréal	36 178	34 911	42 134	38 976	- 3,4	20,7	16,6
H.E.C.	32 412	39 863	39 578	37 987	23,0	- 0,1	22,1
Polytechnique	45 266	43 937	41 961	42 868	- 3,0	- 4,5	- 7,3
du Québec							
Chicoutimi	31 412	33 455	39 471	35 204	6,5	18,0	25,7
Montréal	35 321	33 036	39 671	36 269	- 6,5	20,1	12,3
Rimouski	32 509	32 082	36 734	33 816	- 1,3	14,5	13,0
Trois-Rivières	32 280	34 485	40 493	36 698	6,8	17,4	25,4
CEUQ	30 968	32 359	36 637	32 809	4,5	13,2	18,2
ENAP	-	39 443	43 746	40 672	-	10,9	-
ETS	40 969	35 071	39 748	37 466	- 14,4	13,3	- 3,0
IAF	42 517	47 650	38 235	38 708	20,1	- 19,8	- 10,1
INRS	40 183	38 409	39 842	39 865	- 4,4	3,7	- 0,1
Télé-université	37 153	-	34 660	35 491	-	-	- 6,7
Total	33 650	33 699	39 414	36 010	0,1	17,0	17,1
Sherbrooke	37 281	35 002	40 379	38 087	- 6,1	15,4	8,3
Universités francophones	36 951	35 580	40 798	38 407	- 3,7	14,7	10,4
Concordia	31 922	33 582	38 270	36 894	5,2	11,5	19,9
Bishop's	35 830	37 513	36 428	37 081	4,7	- 2,9	3,0
McGill	32 028	33 134	39 765	37 248	3,5	19,9	24,0
Universités anglophones	32 086	33 441	39 134	37 136	4,2	17,0	22,0
Total réseau	35 804	34 975	40 267	38 839	- 2,3	15,1	12,5

TABLEAU 3

REMUNERATION ANNUELLE DE BASE MOYENNE DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITES DU QUEBEC SELON LE RANG ACADEMIQUE, 1980-81

UNIVERSITE, ECOLE CONSTITUANTE	CHARGE D'ENSEIGNEMENT	ADJOINT	AGREGE	TITULAIRE	AUTRE	TOTAL
Laval	27 992	33 816	38 888	45 437	31 661	39 304
Montréal	22 456	31 149	40 610	49 633	31 977	38 976
H.E.C.	26 057	31 967	41 720	49 948	22 028	37 987
Polytechnique	27 542	32 201	40 637	47 528	32 080	42 868
du Québec						
Chicoutimi	22 117	30 274	38 582	44 173	33 432	35 204
Montréal	28 598	35 852	41 090	50 736	35 214	36 269
Rimouski	23 124	29 677	37 045	44 496	24 569	33 816
Trois-Rivières	22 557	30 416	38 315	46 239	40 016	36 698
CEUOQ	26 667	32 622	36 957	-	29 220	32 809
ENAP	-	31 881	41 443	50 738	39 414	40 672
ETS	-	31 308	37 941	41 365	32 995	37 466
IAF	-	32 442	39 778	46 996	-	28 708
INRS	-	31 104	37 887	45 664	-	39 865
Télé-université	-	-	-	-	35 491	35 491
Total	26 192	32 454	38 814	45 600	35 033	36 010
Sherbrooke	25 278	31 817	38 862	46 460	-	38 087
Universités francophones	26 026	32 232	39 464	47 054	33 362	38 407
Concordia	22 006	29 216	38 881	49 814	29 068	36 894
Bishop's	19 110	27 262	35 220	45 890	-	37 081
McGill	25 595	28 281	36 379	49 253	26 541	37 248
Universités anglophones	24 069	28 54[illegible]	37 160	49 179	27 624	37 136
Total réseau	25 547	31 196	38 678	47 621	32 998	38 039

TABLEAU 4

REMUNERATION ANNUELLE DE BASE MOYENNE DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITES DU QUEBEC SELON LE SECTEUR DISCIPLINAIRE, 1980-81

UNIVERSITE, ECOLE CONSTITUANTE	SCIENCES DE LA SANTE		SCIENCES PURES	SCIENCES APPLIQUEES	SCIENCES HUMAINES	EDUCATION	ADMINISTRATION	ARTS	LETTRES	AUTRES	TOTAL
	Groupe médical	Groupe paramédical									
Laval	44 418	33 258	40 969	40 447	38 397	36 660	35 949	36 820	39 734	-	39 304
Montréal	41 888	33 030	42 307	36 925	38 711	34 182	35 624	35 964	38 182	52 418	38 976
H.E.C.	-	-	35 140	36 596	39 569	-	38 119	-	-	41 848	37 987
Polytechnique	-	-	44 901	42 651	-	-	-	-	-	-	42 868
du Québec											
Chicoutimi	-	34 860	38 510	36 593	35 393	34 996	32 848	32 117	32 501	25 440	35 204
Montréal	40 183	-	38 084	33 799	35 009	38 048	33 539	36 007	39 808	36 921	36 269
Rimouski	-	22 465	35 707	31 987	35 253	32 102	31 517	35 898	33 817	41 767	33 816
Trois-Rivières	39 963	29 802	38 706	37 361	37 002	34 586	33 398	36 979	38 048	35 125	36 695
UEUQ	-	29 365	34 851	30 537	33 554	33 060	32 154	31 971	34 603	-	32 809
ENAP	-	-	-	41 751	40 339	-	40 639	-	-	-	40 672
ETS	-	-	-	37 466	-	-	-	-	-	-	37 466
IAF	39 671	-	38 341	-	-	-	-	-	-	-	38 708
INRS	44 886	-	39 452	37 115	41 467	47 648	27 445	-	38 451	-	39 865
Télé-université	-	-	37 153	-	34 660	-	-	-	-	-	35 491
Total	40 754	30 487	38 212	36 352	35 777	35 084	33 583	35 657	37 324	35 460	36 010
Sherbrooke	41 540	31 991	39 347	38 720	36 475	33 406	36 110	-	37 643	39 877	38 067
Universités francophones	42 336	32 806	40 484	39 707	37 664	34 925	35 520	36 181	38 472	39 684	38 407
Concordia	-	28 117	39 596	37 473	37 368	32 581	35 000	31 514	40 386	49 263	36 894
Bishop's	-	-	40 225	41 802	37 595	37 025	34 683	34 837	34 496	-	37 081
McGill	35 380	30 008	40 765	38 472	37 716	33 968	39 486	32 188	37 147	30 686	37 248
Universités anglophones	35 380	29 920	40 406	38 198	37 571	33 541	37 124	31 926	36 042	35 330	37 136
Total réseau	40 106	32 132	40 459	39 292	37 640	34 629	35 969	34 495	38 316	38 440	38 039

TABLEAU 5

REMUNERATION ANNUELLE DE BASE MOYENNE DES PROFESSEURS/CHERCHEURS DES UNIVERSITES DU QUEBEC SELON LE SEXE, 1980-81

UNIVERSITE, ECOLE CONSTITUANTE	HOMMES			FEMMES			FEMMES/HOMMES	
	1972-73	1980-81	VARIATION ANNUELLE (1)	1972-73	1980-81	VARIATION ANNUELLE (1)	1972-73	1980-81
Laval	16 035	39 797	12,0	13 676	35 822	12,8	0,85	0,90
Montréal	16 088	40 545	12,2	12 780	33 278	12,7	0,79	0,82
H.E.C.	15 951	38 905	11,8	10 275	32 642	15,5	0,64	0,84
Polytechnique	16 568	42 997	12,7	-	30 903	-	-	0,72
du Québec								
Chicoutimi	13 240	35 326	13,1	15 400	33 752	10,3	1,15	0,96
Montréal	14 445	36 846	12,4	14 258	34 748	11,8	0,99	0,94
Rimouski	12 978	34 936	13,2	13 063	30 981	11,4	1,01	0,89
Trois-Rivières	14 344	37 211	12,7	14 468	33 228	11,0	1,01	0,89
CEUQ	11 155	33 426	14,7	13 638	30 841	10,7	1,22	0,92
ENAP	17 007	40 872	11,6	15 318	36 677	11,5	0,90	0,90
ETS	-	37 466	-	-	-	-	-	-
IAF	-	38 913	-	-	36 926	-	-	0,95
INRS	13 801	40 312	14,3	15 682	34 506	10,4	1,14	0,86
Télé-université	-	34 660	-	-	37 153	-	-	1,07
Total	13 985	36 612	12,8	14 164	33 433	11,3	1,01	0,91
Sherbrooke	15 234	38 599	12,3	13 191	33 001	12,1	0,87	0,85
Universités francophones	15 507	39 254	12,3	13 360	33 890	12,3	0,86	0,86
Concordia	14 982	37 522	12,2	12 444	33 370	13,1	0,83	0,89
Bishop's	15 222	37 837	12,1	11 664	30 063	12,6	0,77	0,79
McGill	16 645	38 330	11,0	13 751	32 236	11,2	0,83	0,84
Universités anglophones	16 112	38 064	11,3	13 327	32 500	11,8	0,83	0,85
Total réseau	15 696	38 912	12,0	13 348	33 472	12,2	0,85	0,86

(1): Voir la note du tableau 1.